

LE BILAN APRÈS CINQ ANS

REFONTE POLICIÈRE: LA SQ

Au nom de la « qualité » et de la « modernité », le gouvernement a refait la carte policière au Québec en 2001. Depuis, toutes les municipalités sont tenues par la loi d'avoir un corps de police. Selon leur population, elles doivent assumer certains « niveaux de services », sans quoi il leur faut s'allier avec la municipalité voisine ou passer le flambeau à la Sûreté du Québec. Cinq ans après la réforme, le constat est amer : les services coûtent de plus en plus cher et ne sont pas nécessairement à la hauteur des attentes des citoyens et des élus.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Selon un sondage mené l'an dernier par l'Union des municipalités du Québec, près de 60 % des maires estiment insuffisant le nombre de policiers affectés à la surveillance de leur territoire.



PHOTO PIERRE McCANN, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le maire de Saint-Eustache, Claude Carignan, considère que certaines obligations faites aux municipalités qui ont conservé leur corps de police, comme d'avoir un technicien en scènes de crime, une équipe nautique et des patrouilleurs en motoneige, entraînent des coûts énormes sans être des services de première ligne.

Un « projet idéal » victime de soubresauts

ANDRÉ CÉDILOT

La régionalisation des corps de police a précédé de peu la fusion des municipalités au Québec. « On parlait depuis 30 ans de réorganiser les services policiers. Il y a eu des changements au début des années 90, avec la réforme Ryan, mais il a fallu une loi pour que ça se fasse en 2001 », se souvient l'ancien président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, Yves Prud'homme.

« À l'origine, c'était le projet idéal. Tout devait s'articuler autour des MRC (municipalités régionales de comtés). Ça a planté parce que le gouvernement a mis la barre trop haut en permettant à des villes de 50 000 habitants comme Shawinigan, Drummondville et Saint-Hyacinthe d'abolir leur corps de police pour le remplacer par la Sûreté du Québec.

On les avait mis en garde, mais ils n'ont pas écouté », fulmine l'explicier montréalais, récemment élu maire de Saint-Roch-de-l'Achigan.

« La SQ ne fournit pas. C'est normal qu'elle soit présente dans les villes-centres où il y a plus de criminalité. Ça gruge ses budgets, et il y a moins de ressources pour les autres municipalités autour. C'est ce qui fait le plus mal, on paie plus cher et on n'a pas plus de protection. »

Avec pour résultat, selon lui, que « la Sûreté du Québec n'a pas les moyens d'assurer une surveillance adéquate partout, tout le temps », autant dans les centres urbains qu'en périphérie. À l'en croire, ce sont surtout les petites villes qui écopent. « La SQ ne fournit pas. C'est normal

qu'elle soit présente dans les villes-centres où il y a plus de criminalité. Ça gruge ses budgets, et il y a moins de ressources pour les autres municipalités au

Un déséquilibre des effectifs

Joint par *La Presse*, l'ex-ministre Serge Ménard, qui a parrainé cet ambitieux projet, n'est pas surpris que la refonte policière

connaisse des soubresauts, mais il ne croit pas nécessaire de la remettre en question. D'autant moins, a-t-il insisté, qu'elle est le fruit d'études et de maintes consultations auprès des maires, des préfets de comté, des chefs de police et des syndicats de policiers.

De son point de vue, s'il y a des dérapages aujourd'hui, c'est la faute de son successeur, Normand Jutras, qui a accepté, comme le déplore aussi Yves Prud'homme, que des villes d'importance régionale sabordent leur corps de police au profit de la Sûreté du Québec. « Jamais je n'aurais permis cela. C'est justement pour éviter ce genre de problème que j'avais prévu dans la loi un veto pour le ministre », dit-il.

Cette décision de son ancien collègue du Parti québécois a aussi occasionné un déséquilibre des effectifs entre la Sûreté du Québec, la police de Montréal et les autres services de police municipaux de la province. « Ça devait être un tiers, un tiers, un tiers », rappelle Serge Ménard, passé depuis au Bloc québécois, sur la scène fédérale.

Trop cher, pas assez de patrouilles

ANDRÉ CÉDILOT

« La Sûreté du Québec est une police nationale, elle s'y connaît dans les enquêtes et la gestion des catastrophes, mais la patrouille et la police de proximité, ce n'est pas dans ses cordes ! »

Ce commentaire du préfet de la MRC Les Pays-d'en-Haut, Charles Garnier, reflète en bonne partie un sondage que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a mené l'an dernier auprès de ses membres. Des 228 maires sollicités, 110 ont répondu dans les délais au questionnaire de la firme Baromètre.

À noter que M. Garnier fait partie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui regroupe les maires de 1027 villes et villages de la province. Ils sont pour la majorité desservis par la SQ. À l'instar de leurs homologues de l'UMQ (surtout ceux des petites villes), ils en ont long à dire sur la réorganisation de la police.

En fait, révèle le sondage, « les raisons de l'insatisfaction semblent être davantage liées au type de desserte policière (SQ par rapport à un corps de police municipal) qu'à la réforme elle-même ». La SQ, qui dessert les deux tiers des répondants, essuie plus de critiques que la police municipale, qu'il s'agisse d'une régie ou d'un corps solitaire.

C'est ainsi, dans l'ensemble, que trois maires sur quatre se disent satisfaits du travail de leur corps de police. Ce taux est de 91 % à l'égard des policiers municipaux et de 68 % envers la Sûreté du Québec.

Les élus municipaux reprochent particulièrement à la SQ son manque de visibilité. Ils souhaitent une présence accrue et plus régulière des patrouilleurs. Près de 60 % des maires estiment insuffisant le nombre de policiers affectés à la surveillance de leur territoire. La moitié d'entre eux, 52 % plus exactement, estiment que la SQ ne fait pas son travail de police communautaire. Cette proportion d'insatisfaits est de seulement 18 % à l'égard de la police municipale.

Autre source de mécontentement : les coûts. Près des deux tiers des maires, qu'ils fassent affaire avec l'un ou l'autre des corps de police, pensent que la réforme n'est pas équitable. Ce taux grimpe à 81 % dans le cas des maires qui ont leur propre service de police.

En revanche, la majorité sont satisfaits du temps de réponse aux appels urgents ou autres, que ce soit la SQ ou la police municipale. Il en va de même de leurs relations avec les dirigeants policiers locaux.

LE BILAN APRÈS CINQ ANS

N'EST PAS À LA HAUTEUR



ANDRÉ CÉDILOT

Décues des services de la Sûreté du Québec (SQ) depuis 2001, une trentaine de municipalités n'ont pas renouvelé leur entente avec le ministère de la Sécurité publique. « L'insatisfaction est presque générale. On ne les voit jamais et la facture gonfle tout le temps », se plaint le préfet de la MRC Les Pays-d'en-Haut, Charles Garnier.

Dans les centres urbains comme Alma et Shawinigan, qui ont aboli leur corps policier pour faire appel à la SQ, la situation paraît moins alarmante. « C'est sûr qu'ils sont un peu moins visibles, qu'on a peut-être moins de services à certaines heures, mais ils font un travail correct », affirme le maire d'Alma, Gérard Scullion. Sur le plan de la gestion, c'est une épine de moins dans le pied. « Ça coûte cher, mais c'est une police clé en main. On n'a plus à s'occuper de la convention collective, de la formation et des équipements », note le conseiller de Shawinigan Yves Trudel. Selon lui, la Ville économise jusqu'à 800 000 \$ par année avec la SQ. L'argent a servi à améliorer le service de prévention des incendies.

Néanmoins, comme la majorité de ses pairs, le maire d'Alma s'inquiète de la hausse constante des coûts de la SQ. « En liant la facturation à la richesse foncière, le gouvernement a mis les deux mains dans le sac d'argent », soutient M. Scullion. Depuis juin 2000, son budget de police est passé de 4,1 à 4,6 millions, en raison de la hausse foncière. Il était de 4,4 millions avant l'arrivée de la SQ.

Dans le patelin voisin de Métabetchouan / Lac-à-la-Croix, desservi par le même détachement de la SQ, on est moins satisfait. Forcés de se défaire de leur corps de police — un chef et six policiers — à cause des nouvelles exigences gouvernementales, les citoyens estiment avoir perdu tant en protection qu'en argent. « Ils sont si peu présents qu'on est obligé de les appeler pour leur dire ce qui se passe », soutient la directrice générale de la municipalité, Marie-Hélène Boily.

Même si les coûts sont moindres avec la SQ — 355 000 \$ par rapport à 400 000 \$ sous l'ancien régime municipal —, il y a eu nette régression des revenus de contraventions liées à la sécurité routière. Avant l'entrée en scène de la SQ, les policiers de Métabetchouan rapportaient 115 000 \$ par année. Depuis, le plus que les autorités municipales ont touché en un an, c'est 11 000 \$. « Sur un budget de 4,2 millions, ça fait une énorme différence », se désole M^{me} Boily.

EFFECTIFS POLICIERS AU QUÉBEC AVANT ET APRÈS LA RÉFORME

Les chiffres sont pour 2001 et 2004

> SPVM (Montréal) 4172 4203

> Sûreté du Québec 4059 5174

> Autres services municipaux 4762 4179

Des services coûteux

Comme si ce n'était pas assez, il y a ce conflit syndical qui n'en finit plus à la SQ. Il y aura bientôt quatre ans que les policiers sont sans contrat de travail. Le principal enjeu porte sur le régime de retraite: le syndicat souhaite avoir la main haute sur la gestion de la caisse, ce que le gouvernement est loin de vouloir accepter.

C'est le maire de Huntingdon et animateur de radio bien connu, Stéphane Gendron, qui a manifesté sa mauvaise humeur contre la SQ avec le plus de hargne, en érigeant un barrage à l'entrée de sa ville l'été dernier.

Quant aux municipalités qui ont leur propre corps de police ou font partie d'une régie de police — il en reste 35 au Québec —, elles trouvent exagérés les « niveaux de services » imposés par

BAISSE DU NOMBRE DE CORPS DE POLICE AU QUÉBEC

Des quelque 125 services de police qui existaient avant la réforme de 2001, il n'en reste que 36, en comptant la Sûreté du Québec. Attirées par les offres de service variant entre 18 et 30 cents par 100 \$ d'évaluation de la valeur foncière, 49 municipalités ont alors aboli leur corps de police pour faire appel à la SQ. Les autres ont gardé le leur intact, par obligation ou par choix, se sont constituées en régie ou ont conclu des ententes de service avec d'autres corps de police municipaux.

HAUSSE DU NOMBRE DE POLICIERS ET HAUSSE DU BUDGET

Selon les plus récentes statistiques du ministère de la Sécurité publique, les effectifs policiers de la SQ sont passés de 4059 en 2001 à 5174 en 2004. Le budget de la Sûreté a suivi, passant de 475 à 718 millions. De cette somme, 414 millions ont été consacrés aux services de base que la SQ offre dans la province. Cette facture est assumée par le gouvernement (190,8 millions), ainsi que par les 85 MRC et municipalités (223,4 millions) faisant appel à la SQ.

le gouvernement. À titre d'exemple, le maire de Saint-Eustache, Claude Carignan, évoque l'obligation pour sa police d'avoir un technicien en scènes de crime, une équipe nautique et des patrouilleurs en motoneige.

« Ce ne sont pas des services de première ligne, et ils entraînent des coûts énormes. Le mieux serait de partager ces services avec les municipalités environnantes, mais la loi nous en empêche », a expliqué M. Carignan. A priori, le gouvernement Charest lui paraît disposé à trouver des solutions.

Selon M. Carignan, le dossier global de la police soulève tellement de protestations depuis quelques années que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) est à mettre sur pied avec le gouvernement un « conseil permanent des services policiers au Québec ». Des représentants du ministère de la Sécurité publique, de l'UMQ, de la FMQ, de l'Association des chefs de police, de la Sûreté du Québec, de la police de Montréal et des trois syndicats de policiers y siègeraient. Tout pourrait être abordé: les structures, l'organisation, la tarification, la flexibilité des effectifs, etc.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

À Huntingdon, le maire et animateur de radio bien connu, Stéphane Gendron, avait imposé un couvre-feu aux jeunes de moins de 18 ans à l'été 2004. L'été dernier, parmi les maires mécontents des services de la SQ, c'est lui qui a manifesté sa mauvaise humeur avec le plus de hargne, en érigeant un barrage à l'entrée de sa ville.

La SQ se défend... mais parle d'ajustements

ANDRÉ CÉDILOT

La Sûreté du Québec est loin d'être aussi alarmiste que les municipalités quant à l'efficacité de son travail. Tout au plus a-t-elle concédé « qu'il y a place à amélioration ». Mais chose certaine, il n'y a pas de corrélation entre les tarifs et la qualité du service.

« Ce n'est pas parce que tu paies plus cher qu'il y aura plus de services », affirme un porte-parole de la direction de la SQ, Richard Bourdon. Selon lui, la tarification

fondée sur la richesse foncière des municipalités a été établie par décret, et il revient au gouvernement

Dans l'intervalle, assure le lieutenant Bourdon, la SQ continuera de faire des pieds et des mains

« Ce n'est pas parce qu'on ne nous voit pas qu'on n'est pas là et qu'on est moins efficaces. Dans 80 % des endroits, la criminalité a diminué. »

de décider s'il y a lieu d'en changer les barèmes, comme le souhaitent ardemment la grande majorité des maires de la province.

pour offrir le meilleur service possible dans les quelque 1200 localités réunies au sein des 85 municipalités régionales de comtés

(MRC) qu'elle est appelée à desservir. « Ce n'est pas parce qu'on ne nous voit pas qu'on n'est pas là et qu'on est moins efficaces. Dans 80 % des endroits, la criminalité a diminué. La police d'aujourd'hui, c'est plus que juste faire de la patrouille, c'est aussi faire des enquêtes ciblées, bien préparées », dit-il.

Une tâche plus lourde

De plus, selon lui, la tâche des policiers est devenue plus lourde

et, surtout, beaucoup plus complexe. La simple couverture d'un accident mortel mobilise aujourd'hui plein de policiers, parfois durant plusieurs heures. « On ne doit rien négliger. S'il y a des accusations à porter, c'est encore plus de travail. Le fardeau de la preuve est exigeant, et on doit s'y conformer », explique le lieutenant Bourdon.

À ce propos, il cite une étude récente faite en Colombie-Britannique et affirmant qu'il faut de cinq à 10 heures pour produire un rapport de cambriolage et de 10 à 12 heures pour une cause d'agression. Un patrouilleur peut prendre jusqu'à cinq heures pour faire subir un alcootest à un conducteur qu'il croit en état d'ébriété. « Ça gruge énormément de temps, et c'est ça de moins pour la patrouille », note le policier.

Cela dit, il reconnaît que la SQ a des « ajustements à faire » pour mieux répondre aux besoins des municipalités, principalement en ce qui concerne le concept de police de proximité. « Comme il n'est pas question d'augmenter les effectifs, le seul moyen est de revoir nos structures et de répartir autrement les policiers », dit-il. Le travail de révision est en cours.

CHUM ET CUSM: LES RÉACTIONS

Après d'interminables discussions sur l'emplacement du CHUM et du CUSM, le dossier des hôpitaux refait surface. Cette fois, c'est l'argent qui semble en cause. Hier, *La Presse* a révélé que le coût des deux projets d'hôpitaux universitaires avait été sous-évalué d'au moins 25 % sur les 2,2 milliards prévus. Pour trouver le financement nécessaire, le gouvernement serait tenté de confier ce dossier à l'Agence des partenariats public-privé. Hier, le gouvernement Charest a tenu à rassurer la population en affirmant que le dossier n'était compromis d'aucune sorte. Mais le recours au PPP suscite l'inquiétude. Le feuilleton se poursuit.



L'hôpital Saint-Luc tel qu'on le connaît, au centre-ville de Montréal, devait représenter que 20 % du futur CHUM. Maintenant que Québec réévalue le projet, plus rien ne doit être tenu pour acquis.

Le gouvernement Charest tente de se faire rassurant



HUGO MEUNIER

Le gouvernement Charest s'est défendu, hier, de remettre en question les projets du CHUM et du CUSM après avoir découvert d'importants dépassements de coûts. Québec ne cache cependant pas son intention de recourir, au besoin, à des partenariats avec le secteur privé pour financer les deux hôpitaux universitaires.

La Presse a révélé hier qu'une poignée de ténors libéraux, dont le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, et le vice-premier ministre, Jacques Dupuis, siégeaient à un comité « secret » ayant pour mission de réévaluer l'imposant projet de construction des deux hôpitaux universitaires.

Le « contremaître » du projet mandaté par le gouvernement, Clermont Gignac, aurait découvert qu'il faudrait ajouter environ 600 millions de dollars au budget de 2,2 milliards de dollars prévu pour les deux hôpitaux. Par la même occasion, *La Presse* indiquait que Québec songeait à confier les projets à l'Agence des partenariats public-privé. Ce nouveau chapitre dans le feuilleton du CHUM a suscité plusieurs réactions, hier.

D'entrée de jeu, on s'est fait rassurant au cabinet Charest, en refusant de tirer la sonnette d'alarme pour les dépassements de coûts mis au jour. « L'évaluation des coûts remonte à 2002. Aujourd'hui, on actualise », a justifié Hugo D'Amours, au bureau du premier ministre Jean Charest. Il invoque aussi l'inflation pour expliquer les dépassements de coûts.

Le cabinet du premier ministre a qualifié d'« alarmantes » les révélations publiées dans *La Presse* d'hier. « L'article nous a un peu surpris. Il n'y a pas de comité secret et rien sur la voie de garage. On s'assure plutôt d'attacher tous les fils avant d'amorcer les travaux de construction », a précisé M. D'Amours.

Quant à un éventuel recours au partenariat public-privé (PPP) pour financer les projets, Québec n'y voit pas l'ombre d'une surprise. « Le PPP a toujours été dans le mandat de M. Gignac d'évaluer la question. » Pour l'heure, le gouvernement Charest minimise ce nouveau rebondissement et répète qu'il n'existe aucun comité secret ni aucune réévaluation du projet. « Ce sont des élus et ministres qui suivent de près le dossier. Il n'y a pas de nouvelles études, c'est plutôt un suivi », a résumé Mme Merizzi.

Après plus de six ans de tergiversations, les projets d'hôpitaux universitaires ont déjà coûté des millions de dollars en études. Si le gouvernement n'a pas été en mesure de préciser dans combien de temps les premières pelles s'activeront sur les deux chantiers, Québec a réitéré hier sa volonté de couper les rubans en 2010.

Au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, on avait reçu le mot d'ordre de ne pas commenter l'affaire. La même consigne semblait de mise au Centre universitaire de santé McGill, où personne n'a rappelé *La Presse*.

Si le gouvernement n'a pas été en mesure de préciser dans combien de temps les premières pelles s'activeront sur les deux chantiers, Québec a réitéré hier sa volonté de couper les rubans en 2010.

Quant à un éventuel recours au partenariat public-privé (PPP) pour financer les projets, Québec n'y voit pas l'ombre d'une surprise. « Le PPP a toujours été dans le mandat de M. Gignac d'évaluer la question. »

Pour l'heure, le gouvernement Charest minimise ce nouveau rebondissement et répète qu'il n'existe aucun comité secret ni aucune réévaluation du projet. « Ce sont des élus et ministres qui suivent de près le dossier. Il n'y a pas de nouvelles études, c'est plutôt un suivi », a résumé Mme Merizzi.

Après plus de six ans de tergiversations, les projets d'hôpitaux universitaires ont déjà coûté des millions de dollars en études. Si le gouvernement n'a pas été en mesure de préciser dans combien de temps les premières pelles s'activeront sur les deux chantiers, Québec a réitéré hier sa volonté de couper les rubans en 2010.

Au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, on avait reçu le mot d'ordre de ne pas commenter l'affaire. La même consigne semblait de mise au Centre universitaire de santé McGill, où personne n'a rappelé *La Presse*.

HUGO MEUNIER

La réévaluation du dossier du CHUM et du CUSM dont *La Presse* a fait état hier a suscité de dures critiques à l'endroit des libéraux, accusés de vouloir démolir le système de santé.

Membre du conseil d'administration du CHUM depuis 10 ans, l'ancien chef syndical de la CSN Marc Laviolette doute que les dépassements de coûts atteignent 600 millions de dollars. « Selon nos observations, les dépassements de coûts sont plutôt estimés

« Ça prend plus de transparence, surtout de la part d'un parti qui, dans l'opposition, dénonçait certains projets. »

à 150 millions, à cause de l'inflation », a-t-il souligné.

Le syndicaliste se dit découragé par l'intention gouvernementale d'envisager le recours au partenariat avec le secteur privé. « Cette formule avait été rejetée. Le gouvernement est en train de démolir tout notre système de santé », s'est insurgé M. Laviolette.

À ses yeux, le partenariat ne résoudre d'aucune façon le problème du dépassement des coûts. « On est bien mieux de rester propriétaire du projet », a souligné M. Laviolette, avant d'ajouter : « Il doit y avoir un gros lobby en coulisse qui pousse pour ça. » Il exhorte le responsable du projet, Clermont Gignac, à se présenter devant le conseil d'administration du CHUM pour donner l'heure juste à ses membres sur la situation financière du projet.

Retour au point de départ
Ironie du sort, le critique pé-

quiste en matière de santé, Jean-Pierre Charbonneau, était de passage à Montréal, hier, pour participer à un colloque sur le rôle du secteur privé dans le domaine de la santé.

Interrogé sur les possibles dépassements de coûts, le député de Borduas considère que l'attitude du gouvernement est assez « gênante ». « On se retrouve au point de départ, sinon pire », a-t-il laissé tomber.

Selon lui, on aurait dû informer les conseils d'administration des hôpitaux des dépassements de coûts avant d'en parler aux médias. « Ça prend plus de transparence, surtout de la part d'un parti qui, dans l'opposition, dénonçait certains projets », a indiqué M. Charbonneau, en évoquant le métro de Laval et l'usine Gaspésia.

À son avis, il serait malhabile de la part du gouvernement Charest que les hôpitaux deviennent des projets pilotes de partenariat public-privé.

Le Dr André-Pierre Contandriopoulos, enseignant à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, n'est pas tombé en bas de son fauteuil en apprenant les éventuels dépassements de coûts : « Le choix de Saint-Luc pour implanter le CHUM garantit des dépassements de coûts. On est dans un cul-de-sac quand on veut faire du neuf avec de l'ancien. » Pour économiser, il faudrait selon lui un seul projet d'hôpital pour les deux facultés universitaires (McGill et UdeM).

Du côté de la Ville de Montréal, on a simplement dit espérer que les projets se réalisent le plus vite possible. « C'est au gouvernement d'établir le cadre financier », a indiqué Alan DeSousa, membre du comité exécutif et responsable du développement économique.

SUITES DE LA UNE

Des prêtres dénoncent l'attitude de l'Église

HOMOSEXUALITÉ PROFONDEMENT ENRACINÉE: UN CRITÈRE VAGUE

La directive sur l'admission des homosexuels dans les séminaires, publiée en novembre dernier, était délibérément vague. Selon vaticanistes et théologiens, le critère d'homosexualité « profondément enracinée » semble en effet laisser beaucoup de latitude aux recteurs des séminaires. Mais dans une entrevue au mensuel catholique italien *30 Giorni*, le recteur de la Congrégation pour l'éducation catholique, M^{gr} Zenon Grocholewski, qui a publié la directive, s'est fait plus restrictif. M^{gr} Grocholewski a donné trois exemples d'homosexualité passagère, qui ne serait pas « profondément enracinée » : un homme qui a eu des relations homosexuelles dans une prison ; un homme qui s'est prostitué par besoin d'argent ; un homme qui a eu des relations sexuelles avec son patron pour avoir de l'avancement.

PRÊTRES

suite de la page A1

Décédé en 2002, le théologien sulpicien québécois André Naud était très critique sur la doctrine de l'infaillibilité papale, particulièrement dans le domaine de la morale sexuelle. L'idée d'une lettre ouverte s'est imposée après la prise de position de la Conférence des évêques catholiques du Canada contre le mariage homosexuel, l'an dernier, et la publication par le Vatican, en novembre, d'une directive interdisant aux homosexuels ayant des « tendances profondément enracinées » de devenir prêtres. Le prêtre qui a lancé l'idée est Claude Lefebvre, de la paroisse Saint-Étienne, dans le quartier Petite-Patrie, et frère de l'essayiste catholique Jean-Paul Lefebvre. « Il y a beaucoup de prêtres qui pensent comme nous », affirme Raymond Gravel, l'un des signataires, qui a rencontré *La Presse* dans un café du Plateau Mont-Royal. « Ces dernières se-

maines, nous avons été contactés par d'autres prêtres qui voulaient signer la lettre mais qui sont arrivés trop tard. D'autres membres du Forum André Naud n'ont pas pu signer parce qu'ils sont vicaires épiscopaux ou enseignants. Ils pourraient avoir des problèmes avec leurs supérieurs. » Le père Gravel, âgé de 53 ans et prêtre dans le diocèse de Joliette, intervient souvent dans les médias pour critiquer la morale sexuelle de l'Église. « L'Église est déprimante. Elle n'est pas évangélique. Le jugement de la Cour suprême sur le mariage homosexuel est plus évangélique que le document de la Conférence des évêques. Et la directive sur les homosexuels qui veulent entrer dans les séminaires a déjà fait des victimes. Un candidat à la prêtrise du Nouveau-Brunswick, qui a été écarté par son évêque parce qu'il était homosexuel, m'a récemment contacté. » En considérant l'homosexuali-

té comme un « désordre », l'Église encourage l'homophobie, selon le père Gravel. « Je ne sais pas quels médecins conseillent le Vatican, mais on n'y est pas à jour au point de vue scientifique. Dans une retraite diocésaine, nous avons rencontré un professeur d'université, un psychologue, qui nous a dit que si un médecin considérait l'homosexualité comme une maladie, il fallait qu'il soit dénoncé au Collège des médecins. » Le *Catéchisme* dit qu'il faut accueillir « avec respect, compassion et délicatesse » les homosexuels, et que l'homosexualité peut être innée. Mais le père Gravel considère que cela n'efface pas le rejet des homosexuels. « Si l'Église acceptait les homosexuels comme ils sont, il y aurait moins d'homophobie, et il y aurait moins d'activités sexuelles désordonnées comme on en trouve dans les saunas gays. »

Autre son de cloche
La Presse lui a aussi demandé

son avis sur la lettre d'un autre prêtre, Donald Tremblay, du diocèse de Saint-Jérôme. « Ce qui me déçoit dans cette lettre, c'est qu'elle trompe en feignant l'honnêteté, dit le père Tremblay. Ses signataires mettent de côté un élément très important de Vatican II, l'appel personnel à la sainteté. Tous, nous sommes appelés à être saints dans nos vies, indépendamment de notre orientation sexuelle. Suivre Jésus implique de changer son cœur, de se dépasser soi-même et même de devoir porter sa croix. Jésus a protégé la femme adultère, mais lui a aussi dit : *Va et ne pêche plus*. L'homophobie est un péché grave. Mais dans la Bible, l'exercice de la sexualité est réservé au contexte du mariage, et cela entre un homme et une femme. L'Église a la responsabilité d'annoncer la vérité du message du Christ. Cette vérité n'évolue pas en fonction d'une culture ou même d'un contexte historique différent de celui d'il y a 2000 ans. »

Cobayes payants...

COBAYES

suite de la page A1

Cela faisait cinq ans qu'elle et son conjoint s'acharnaient. Un jour, sa pharmacienne, qui la connaît bien à cause de toutes ces pilules qu'elle prend depuis des années pour l'aider à devenir enceinte, l'a prise à l'écart. « T'as le cancer du sein ? » « Pas du tout, c'est un médicament pour favoriser mon ovulation », a-t-elle répondu. « Jamais mon médecin ne m'avait dit que le Femara en question était conçu pour traiter le cancer du sein. » Puis un article publié dans *La Presse* indique que des médecins montréalais annoncent que la pilule anticancer ne devrait plus être prescrite à des fins de stimulation ovarienne. Sept bébés sur

150 avaient vu le jour avec une malformation au terme de tels traitements. Santé Canada émettra subséquemment un avis pour inciter les médecins à ne plus le prescrire autrement que pour traiter le cancer. « Jamais mon médecin ne m'a appelée pour me dire d'arrêter de prendre le médicament. J'ai essayé de le joindre. Pendant quatre jours. Personne n'a répondu. Je ne lui ai jamais reparlé. » Elle le reconnaît d'emblée : quand le désir d'avoir un enfant est si fort, « on devient complètement zinzin. À un moment donné, je me suis rendu compte que je ne m'étais pas acheté un seul vêtement depuis deux ans : j'allais tomber enceinte le mois suivant, moi ! » Tout le lui faisait croire, selon elle. D'abord la séance d'information de

départ à la clinique, au cours de laquelle les patients se font présenter « un petit couple pour qui ça évidemment super bien marché ». Puis, au cours des démarches, le médecin vous montre une lettre du type « Merci, docteur », envoyée par un couple tout à sa joie d'avoir eu un enfant après cinq ou six ans d'essais infructueux. « C'est comme le *gambling*. T'es toujours sûre que la prochaine fois est la bonne. Je suis convaincue que plein de couples se sont endettés pour leurs traitements de fertilité. » L'échec a été total pour Isabelle Chasles. Plein d'enfants gazouillent pourtant dans la maison : elle a ouvert une garderie !

Suite du dossier dans le cahier PLUS en page 5.

EN BREF

Toujours pas de train

Les 1200 habitués du train de banlieue Montréal-Delton-Candiac ne sont pas au bout de leurs peines. Le service, interrompu depuis une dizaine de jours en raison du déraillement de six wagons au-dessus du Saint-Laurent, ne reprendra pas cette semaine. L'Agence métropolitaine de transport a annoncé qu'elle maintiendra le service d'autobus de remplacement jusqu'à nouvel ordre. Les passagers pourront se rendre à leur gare de départ selon l'horaire habituel. Le matin, des autobus les conduiront à la gare Vendôme (accès au métro Vendôme sur la ligne orange). Il n'y aura aucun service aux gares LaSalle, Montréal-Ouest et Lucien-L'Allier. En soirée, les usagers sont invités à se rendre à la gare Lucien-L'Allier et à prendre leur train selon l'horaire habituel. Le train circulera entre les gares Lucien-L'Allier et Montréal-Ouest, où un service de navettes prendra le relais et leur permettra de regagner la Rive-Sud. Il n'y aura aucun service de navette à la gare LaSalle. Raymond Gervais



Illustration : Jacques Laplante

LES REER D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VONT VOUS SURPRENDRE

PLUS ACCESSIBLES QUE VOUS NE LE PENSEZ

- Achat à partir de 100 \$
- Aucuns frais de gestion et d'administration
- Remboursement des frais de transfert pour tout montant de 1000 \$ et plus transféré dans l'un de nos comptes enregistrés, jusqu'à concurrence d'un montant équivalant à 5 % de la somme transférée (maximum de 125 \$)

BONI DE 1%

la première année pour les nouveaux fonds REER*.

Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations boursières

1 800 463-5229

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour en savoir plus sur nos produits, visitez le www.epq.gouv.qc.ca

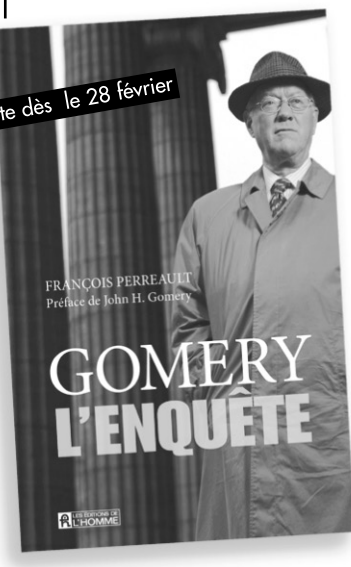
*Pour les Obligations boursières, le boni de 1 % est applicable sur le capital investi.

Épargne Placements

Québec



François Perreault



En vente dès le 28 février

FRANÇOIS PERREAULT
Préface de John H. Gomery

GOMERY L'ENQUÊTE

Jeudi le 2 mars
de 12 h à 13 h 30

Complexe Desjardins (514) 288-4844

Renaud-Bray

renaud-bray.com

ébénisterie

Les AncienS

Nos meubles passent à l'histoire.

SUPER PROMOTION

Nous payons l'équivalent de la

T.P.S.



* SUR TOUS LES MEUBLES (PLUS DE 2400 MODÈLES)

+ Vente d'inventaire sur items sélectionnés

DIRECTEMENT DU FABRICANT

Laval: 2930 bl. Le Corbusier, (450)682-5614

Montréal: 4881 bl. St-Laurent (514)845-8103

* Voir détails en magasin



UN TOIT POUR MOI

GARÇONS, 6 - 12 ANS



Centre jeunesse de Montréal
Institut universitaire

Si vous habitez sur l'Île de Montréal et que vous souhaitez devenir famille d'accueil pour un enfant de ce groupe d'âge, communiquez avec madame Denyse Guay au (514) 385-2318

BRAULT & MARTINEAU

10 grands magasins
braultetmartineau.com

On s'occupe de vous

La vente à 1/2 prix!



Achetez ce réfrigérateur et obtenez[†] cette cuisinière à

Gibson

Réfrigérateur de 16,5 pi³

Tablettes coulissantes en verre, bacs à fruits et à légumes à humidité contrôlée, bac à viande.

Livraison, ramassage et service gratuits.

19⁴²\$
/mois ou
699\$

Gibson

Cuisinière de 30 po

Four à nettoyage facile, cuvettes en chrome, 2 grilles du four en acier chromé.

Livraison, ramassage et service gratuits.

239\$
Rég. : 479\$
RABAIS DE 240\$

1/2 prix



Exclusivité B&M



Achetez cette laveuse et obtenez[†] cette sècheuse à

1/2 prix

HOTPOINT.

Sècheuse de super capacité de 6,0 pi³

6 programmes, filtre à charpie amovible à l'avant, intérieur DuraDrum.

Livraison, ramassage et service gratuits.

199\$
Rég. : 399\$
RABAIS DE 200\$

Limite de 1 par client

HOTPOINT.

Laveuse de super capacité

7 programmes, 3 choix de température, distributeur d'assouplissant.

Livraison, ramassage et service gratuits.

399\$

Mobilier de chambre en placage de merisier au fini essuyé à la main

Livraison gratuite

Lampe de chevet. 99\$/ch.
Ensemble grand lit 6 morceaux comprenant 1 housse, 2 couvre-oreillers, 2 coussins Euro et 1 jupe de lit. 299\$

47¹⁹\$
/mois ou
1699\$
4 morceaux

Achetez ce mobilier de chambre 4 morceaux et obtenez[†] ces 2 tables de nuit à

1/2 prix
99\$/ch.
Rég. : 199\$/ch.
RABAIS DE 100\$/ch.



269\$
Fauteuil
Rég. : 539\$
RABAIS DE 270\$

Achetez ce sofa et obtenez[†] cette causeuse ou ce fauteuil à

1/2 prix
299\$
Causeuse
Rég. : 599\$
RABAIS DE 300\$

Mobilier de salon de style moderne recouvert d'un tissu ultra suède

Livraison gratuite

Table de bout. 279\$
Table de centre. 279\$
Table console. 329\$
Lampe de table. 79\$
Lampe de plancher. 99\$
Tapis 163 x 234 cm (5 pi 4 po x 7 pi 8 po). 309\$

19⁴²\$
/mois ou
699\$
Sofa

36 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT* JUSQU'EN FÉVRIER 2009

SUR LES MEUBLES, MATELAS, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Livraison gratuite 7 jours sur 7 dans un rayon de 200 km*

*Détails en magasin

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10h à 17h

BROSSARD Tél. : (450) 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : (819) 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Promenades)
KIRKLAND Tél. : (514) 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : (514) 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : (450) 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)

REPENTIGNY Tél. : (450) 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
ROCK FOREST Tél. : (819) 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
SAINT-HUBERT Tél. : (450) 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Promenades)
SAINT-LÉONARD Tél. : (514) 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTÉ-THÉRÈSE Tél. : (450) 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)



Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau



Prix en vigueur jusqu'au dimanche 26 février 2006. Quantités limitées sur certains articles. *Détails en magasin. *Achat minimum requis de 299\$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais ni intérêt, débutant le mois suivant votre achat. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). Détails en magasin.

ÉTATS-UNIS

Dubya, Dubaï et la peur



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Depuis le 11 septembre 2001, la peur du terrorisme est la plus fidèle alliée de George W. Bush. Elle a favorisé sa réélection, justifié sa politique, muselé ses adversaires.

Or, cette semaine, pour la première fois, le président s'est fait prendre à son propre jeu. L'affaire des ports américains vendus à Dubaï a montré la faiblesse de *Dubya* là où il se dit le plus fort, c'est-à-dire dans le domaine de la sécurité nationale.

Qui a peur de Dubaï, émirat du golfe Persique dont la compagnie DP World s'est vu confier la gestion des ports de New York, New Jersey, Philadelphie, Baltimore, Miami et La Nouvelle-Orléans ? Réponse : Hillary Clinton, sénatrice démocrate, Bill Frist, sénateur républicain, la page éditoriale du *New York Times*, la chaîne d'information Fox, les parents des victimes du 11 septembre, les paranoïaques, les hystériques et les xénophobes.

Dans le monde musulman, l'affaire des caricatures est révélatrice d'un état d'esprit. Aux États-Unis, l'affaire des ports l'est tout autant. Heureusement, dans ce cas-ci, le ridicule n'a pas encore tué.

À la télévision, les comiques de fin de soirée, Jon Stewart en tête, s'en donnent à cœur joie. Pour eux, l'administration républicaine est devenue une satire perpétuelle. Un jour, le vice-président prend un compagnon de chasse pour une caille. Un autre jour, le président accuse ses critiques de jouer la carte de la peur.

« Les gens n'ont aucun souci à se faire pour leur sécurité », a déclaré George W. Bush jeudi pour défendre la transaction qui permet à la compagnie arabe de gérer les activités de six des plus grands ports américains.

Les Américains ne semblent pas rassurés. Selon un sondage Rassmussen, 64 % d'entre eux désapprouvent la transaction. Le même coup de sonde démontre aussi que les démocrates du Con-

grès inspirent désormais plus confiance que le président sur la question de la sécurité nationale (43 % contre 41 %).

Si le sondage de Rassmussen est confirmé par d'autres, il faudrait conclure que George Bush a complètement perdu la face auprès du public américain. En tout cas, la Maison-Blanche, elle, a perdu la touche : elle gère l'affaire des ports avec le même doigté que *Katrina*.

Quand la tempête a éclaté, mardi, le président a d'abord réagi à la Clint Eastwood.

Bill Frist, chef de la majorité républicaine au Sénat, venait de lancer une rébellion, annonçant qu'il introduirait un projet de loi pour reporter la transaction controversée. Pour la première fois, un leader républicain du Congrès défiait le chef de la Maison-Blanche, au nom de la sécurité nationale.

C'était la preuve incontestable que les démocrates du Congrès, Hillary Clinton en tête, marquaient des points en dénonçant l'emprise de Dubaï sur les ports américains. Les défenseurs du président ont accusé les démocrates de démagogie, d'hystérie et de xénophobie.

Aussi, quand le sénateur Frist s'est rebellé à son tour, le président a dit, comme Eastwood : « Make my day. » En fait, il a promis d'utiliser son veto présidentiel pour tuer dans l'oeuf le soulèvement parlementaire.

La menace du président n'a rien donné. Et la rébellion du Congrès s'est étendue aux gouverneurs républicains de New York et du Maryland, qui ont promis d'étudier « toutes les options judiciaires » pour empêcher la vente de leurs ports à une compagnie appartenant au gouvernement local de Dubaï, un des membres de la fédération des Émirats arabes unis.

Face à cette levée de boucliers, le président a adopté un ton plus conciliant jeudi. Et, le lendemain, la compagnie de Dubaï a fait un geste d'apaisement en acceptant de retarder la prise de contrôle des six ports américains.

L'idée est de permettre au Congrès d'examiner la transaction. L'administration républicaine défend l'intégrité et la compétence de la compagnie de Dubaï, dont les ports accueillent régulièrement des navires de guerre américains. Elle considère

en outre les Émirats arabes unis comme un solide allié dans sa « guerre contre le terrorisme ».

On a déjà vu l'administration républicaine moins rassurante. Ces jours-ci, c'est au tour des démocrates de rappeler les « liens » entre le régime arabe et le réseau Al-Qaeda. Deux des 19 pirates de l'air du 11 septembre étaient des citoyens des Émirats. La plus grande partie de l'argent ayant financé les attaques du 11 septembre venait des Émirats. Et c'est là que le scientifique pakistanais Abdoul Kadher Khan a établi le réseau qui a alimenté clandestinement les programmes nucléaires de la Libye, de la Corée du Sud et de l'Iran.

« Les gens n'ont aucun souci à se faire pour leur sécurité », a dit le président.

Allô ? Karl Rove, le « cerveau du président », travaille-t-il encore à la Maison-Blanche ? Rappelons que les ports américains accueillent 95 % des produits importés aux États-Unis. Les spécialistes du terrorisme s'inquiètent depuis des années du fait que seulement 5 % des conteneurs sont inspectés. Une autre peur que voudront exploiter les adversaires du président.

De retour ce soir

Avec : Jeff Fillion,
Normand Brathwaite,
Guillaume Lemay-Thivierge,
Dany Laferrière,
François Chartier...



CE SOIR 20 H
TOUT LE MONDE EN PARLE



WWW.RADIO-CANADA.CA/TOUTLEMONDEENPARLE

RÉALISATION : MARIE BRISEBOIS



GALA DES OLIVIER
Découvrez les gagnants et les photos du 8^e Gala des Olivier,
animé ce soir par Martin Matte, à www.cyberpresse.ca/arts

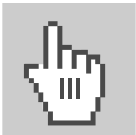


PHOTO FRANCK PRÉVEL, REUTERS

Prenant part hier à Paris à l'inauguration du Salon de l'agriculture, le président français, Jacques Chirac (au centre), a réitéré sa conviction que, en dépit de l'apparition du virus H5N1 de la grippe aviaire dans un élevage français, « il n'y a pas de danger à consommer de la volaille et des oeufs ». Le président était notamment accompagné (à sa droite) du ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau.

GRIPPE AVIAIRE

La Chine en état d'alerte

D'APRÈS AP ET AFP

PÉKIN – La Chine a averti aujourd'hui de la possibilité d'une épidémie « massive » de grippe aviaire et a annoncé être en état d'alerte.

« Au vu de la situation actuelle, la possibilité d'une épidémie massive ne peut être exclue », a rapporté l'agence officielle Chine nouvelle, citant le ministre de l'Agriculture, Du Qinglin.

S'exprimant devant le Parlement chinois, celui-ci a expliqué hier que tous les départements agricoles chinois allaient être placés en état d'alerte, selon Chine nouvelle.

Les autorités ont décidé de lancer une campagne de surveillance de l'épidémie et de renforcer la vaccination des volailles, ainsi que les tests pratiqués sur les animaux.

Le ministre de l'Agriculture a également expliqué que la Chine avait abattu 22 571 000 volailles en 2005 pour endiguer la progression de la grippe aviaire, selon Chine nouvelle.

Il a ajouté que 163 100 animaux étaient porteurs de la souche H5N1 du virus de la grippe aviaire et que, sur ce total, 154 600 en étaient morts. Trente et un foyers d'épidémie ont été signalés dans des élevages et un autre sur des oiseaux mi-

grateurs l'année dernière, a-t-il précisé.

« Ces foyers ont touché 13 provinces et 32 comtés, mais ils ont tous été contrôlés sans que le virus se propage sur une grande échelle », a-t-il déclaré, cité par Chine nouvelle.

Ces annonces interviennent alors que Pékin a annoncé hier que deux nouvelles personnes avaient été infectées par la grippe aviaire en Chine, portant à 14 le nombre de cas humains dans le pays, dont huit mortels, depuis octobre 2005.

Les deux derniers cas concernent une fillette de 9 ans et une femme de 26 ans hospitalisées dans un état critique avec de la fièvre et une pneumonie.

Au total, la grippe aviaire a fait 92 morts dans le monde depuis 2003, la plupart en Asie. De nouveaux foyers ont été signalés dans 14 pays, dont la France.

Hier, quelques heures seulement après la confirmation de la présence du H5N1 dans un élevage, le président français, Jacques Chirac, est intervenu publiquement, déplorant une tendance à la panique selon lui « totalement injustifiée » et illustrant son propos en dégustant un morceau de poulet de Bresse, la région où le virus a été détecté.

Le chef de l'État, qui s'exprimait au Salon de l'agriculture à Paris à l'issue d'une réunion avec des res-

pensables vétérinaires et de la filière avicole, s'est inquiété des « conséquences économiques et sociales » de la grippe aviaire.

En Allemagne, la présence du H5N1 a été confirmée hier sur un canard sauvage mort découvert au bord du lac de Constance, dans le sud, près de la Suisse, ainsi que sur un cygne et un canard sauvage dans l'État régional du Brandebourg, qui entoure Berlin.

Dans le nord du pays, plus de 250 soldats et pompiers s'affairaient toujours sur l'île de Rügen, en mer Baltique, pour rechercher et évacuer d'autres oiseaux morts. Au total, 114 oiseaux morts ont été trouvés porteurs du H5N1 depuis le 15 février dans cette région.

Les élevages allemands n'ont pour le moment pas été touchés par l'épizootie, mais le président de la Fédération des agriculteurs, Gerd Sonneleitner, a jugé que le risque d'une telle propagation était « énorme ».

Le commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson, a estimé hier à Paris que la grippe aviaire était « un problème européen » même si « ce n'est pas encore une crise ».

« Nous devons prendre de solides mesures de précaution qui doivent être coordonnées à travers l'Europe », a-t-il ajouté.

RADIO-CANADA

Rejet unanime des offres patronales

RAYMOND GERVAIS

Les syndiqués de Radio-Canada se préparent à un autre affrontement avec leur employeur. En assemblée générale hier, les membres du Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) ont rejeté à l'unanimité les plus récentes offres patronales sur les clauses non pécuniaires.

Le Syndicat soutient que les offres vont à l'encontre des demandes syndicales et représentent même un recul par rapport à la convention collective actuelle, laquelle arrive à échéance le 28 mars. Les syndiqués réitèrent donc le souhait que leurs revendications soient entendues par l'employeur.

L'assemblée générale a adopté une deuxième proposition visant à entreprendre une campagne de sensibilisation des membres en vue d'obtenir, à la prochaine assemblée générale, le mandat de mettre de l'avant des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

Les demandes syndicales visent une plus grande sécurité d'emploi, alors que la Société, selon le syndicat, vise à précariser les emplois existants.

Pour le président du syndicat,

Robert Fontaine, la sécurité d'emploi ne s'applique pas seulement aux remplaçants et aux contractuels, mais aussi aux permanents.

« Si des mises à pied devaient survenir pour des raisons économiques, ces mises à pied devraient survenir uniquement après une réduction des budgets provenant du parlement fédéral à Radio-Canada et non pas invoquer ça à tout propos pour procéder à des licenciements ou à des réductions de postes », a précisé M. Fontaine.

Le SCRC représente les 1500 employés en ondes et en production de Radio-Canada et de la CBC au Québec et à Moncton.

Le Syndicat prévoit tenir une autre assemblée générale vers la fin mars, à moins bien sûr que les négociations débloquent.

De son côté, Marie-Josée Leblanc, directrice des relations de presse et des relations publiques à la SRC, a précisé que la Société souhaitait en arriver à une entente négociée avec ses employés. « Il y a des enjeux importants pour les parties, mais nous sommes disposés à en discuter à la table de négociation. Il est normal que le syndicat dépose ses demandes et nous, des offres. Ce qui doit suivre, c'est la négociation, et nous sommes prêts à négocier la semaine prochaine », a dit M^{me} Leblanc.

La GRC aurait laissé des documents de côté chez Norbourg, selon RC

PRESSE CANADIENNE

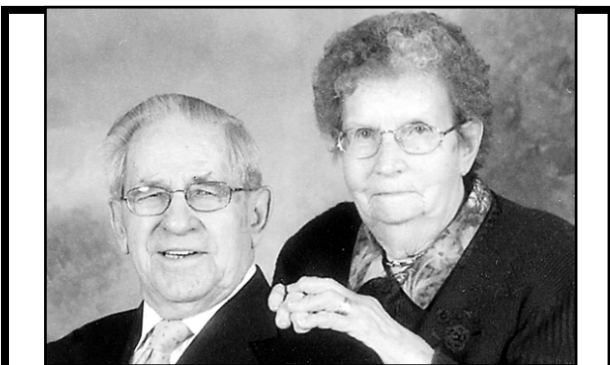
Des documents ont été laissés de côté lors de la perquisition réalisée par la GRC le 25 août dernier dans les bureaux de la société d'investissement Norbourg, a indiqué hier Radio-Canada.

Selon le réseau de télévision, les enquêteurs de l'escouade intégrée de la police des marchés finan-

ciers ont laissé sur place 168 boîtes de documents liés aux affaires de l'ex-président-directeur général Vincent Lacroix, à ses compagnies et aux fonds d'investissement de la firme. D'autres papiers sont demeurés dans des classeurs et des tiroirs.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) affirme qu'elle n'avait pas le mandat de saisir ce genre de documents.

CÉLÉBRITÉS...



MARGUERITE ROY ET GÉRARD GLADU

Félicitations à nos parents, qui célébraient le 19 février, leur 65^e anniversaire de mariage. Vous êtes, pour nous tous, un fier exemple de complicité de longue durée. Vos 12 enfants, 19 petits-enfants et 7 arrière petits-enfants.



SIMONE ET JÉRÔME MÉTELLUS

Heureux 50^e anniversaire de mariage! Unis depuis le 28 septembre 1955. Avec notre admiration et notre amour. Vos enfants et petits-enfants.

VOUS AVEZ UN ÉVÉNEMENT À CÉLÉBRER ?

Soulignez-le !

LA PRESSE

tous les dimanches dans **La Presse**

Composez le (514) 285-7274

appels interurbains (sans frais) 1 866 987-8363

Reportage publicitaire
3383908

Ne manquez pas notre cahier spécial sur

LES GRANDS CONSTRUCTEURS

Le mercredi 1^{er} mars dans **LA PRESSE**





Nom : BÉLANGER
Prénom : Isabelle
Occupation : Adjointe administrative
Passion : Motocyclisme



Voyez le monde de manière différente

- Contemplez les nouveaux modèles de motos, scooters, VTT, vêtements et accessoires.
- Venez rencontrer les nombreux experts et artisans.
- Admirez les motos personnalisées et les motos antiques.
- Visitez le «Carrefour Sécurité-Vision» et découvrez l'importance de maintenir, améliorer et protéger vos yeux.
- Préparez votre nouvelle saison, contribuez à notre Clinique de sang et déjouez le «Blues» de l'hiver.

PROMOCYCLE  **SECUR VISION** 

CKOI 96.9 FM  **Q1**  **TVA**

LE SALON DE LA MOTO DE MONTRÉAL

» Les 24, 25 et 26 février 2006
» Palais des congrès de Montréal

Vendredi : 12 h à 22 h
Samedi : 10 h à 22 h
Dimanche : 10 h à 17 h

Admission générale : 12 \$ (taxes incluses)

www.salonmotomontreal.com

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ARABIE SAOUDITE

On rassure les pétrolières

Les autorités saoudiennes tentaient hier de rassurer les marchés mondiaux au lendemain de l'attentat manqué, revendiqué par le réseau Al-Qaeda, contre un complexe pétrolier en Arabie Saoudite considéré comme le plus grand au monde. L'attentat manqué aux voitures piégées contre l'installation pétrolière à Abqaiq, dans l'est du royaume, qui a coûté la vie à deux policiers et deux assaillants, a provoqué une hausse des prix du brut sur les marchés mondiaux. Le ministre saoudien du Pétrole, Ali Al-Nouaïmi, a aussitôt affirmé que la production et les exportations du royaume, premier producteur mondial de pétrole, n'avaient pas été affectées.

d'après AFP

IRLANDE



PHOTO FRAN CAFFREY, AFP

Violence hier à Dublin où des républicains ont voulu bloquer une manif protestante.

Sept blessés dans une manif

Sept personnes ont été blessées hier à Dublin dans des échauffourées entre les forces de l'ordre et quelque 200 militants républicains qui s'opposaient à un défilé de protestants loyalistes dans la capitale irlandaise, a indiqué la police. Parmi les blessés figurent un journaliste de la radio irlandaise, Charlie Bird, quatre policiers et deux manifestants. Trois voitures ont été incendiées dans Nassau street, non loin du parlement. Des émeutiers ont également brisé des vitrines et pillé des magasins, selon la police, qui a indiqué avoir procédé à 10 arrestations.

d'après AFP

GUANTANAMO

On va identifier des détenus

Le Pentagone a indiqué hier qu'il allait publier d'ici au 3 mars les noms de prisonniers détenus à Guantanamo, conformément à une décision de justice récente. Le juge fédéral de New York, Jed Rakoff, vient d'ordonner au département de la Défense de publier ces noms d'ici à vendredi, dans le cadre d'une procédure judiciaire lancée par l'agence de presse Associated Press qui s'interrogeait sur le statut d'« ennemi combattant » attribué aux prisonniers. L'agence cherchait à accéder aux transcriptions non censurées des quelque 550 auditions militaires qui ont été menées à Guantanamo. « Le département de la Défense va se soumettre à la décision du juge », a indiqué hier le porte-parole du Pentagone, le lieutenant-commandant Joe Carpenter. Les départements de la Défense et de la Justice travaillaient ensemble pour publier les noms « d'ici au 3 mars », a-t-il ajouté.

d'après AFP

PALESTINIENS

Aide humanitaire maintenue

Les États-Unis continueront à fournir une aide, notamment humanitaire, aux Palestiniens en dépit de la victoire électorale des islamistes radicaux du Hamas, mais réorienteront cette assistance, a affirmé hier David Welch, l'émissaire américain dans la région. Il s'agissait du premier contact américano-palestinien de haut niveau depuis le triomphe du Mouvement de la résistance islamique aux élections législatives palestiniennes du 25 janvier. Washington « continue à être très attaché aux besoins humanitaires des Palestiniens, et ça restera le cas », a déclaré le secrétaire d'État adjoint chargé du Proche-Orient.

d'après AP

ITALIE



PHOTO PACO SERINELLI, AFP

Le premier ministre italien, Silvio Berlusconi, inaugurant sa campagne hier à Milan.

Début de campagne

Le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, et son rival, Romano Prodi, ont officiellement lancé hier leur campagne électorale en vue du scrutin législatif des 9 et 10 avril, en échangeant des piques à distance. Au lendemain de la présentation de son programme, Silvio Berlusconi, au cours d'un meeting de Forza Italia à Milan, a accusé les médias de l'avoir exclu des ondes ces 15 derniers jours.

d'après AP



PHOTO QASSEM ZEIN, AFP

Cette femme a réussi à conduire son enfant blessé à l'hôpital à la suite d'un attentat à la bombe survenu hier à Kerbela, au sud de Bagdad, et qui a fait au moins cinq morts et 52 blessés. Les divers attentats ont fait au moins 51 morts dans le pays.

Poursuite des violences politico-religieuses en Irak

QASSIM ABDUL-ZAHRA
ASSOCIATED PRESS

BAGDAD – De nouvelles violences à caractère politico-religieux ensanglantent l'Irak. Le cycle vengeance-représailles déclenché par la destruction partielle mercredi du sanctuaire chiite de Samarra s'est poursuivi hier, tandis qu'une deuxième journée de couvre-feu diurne immobilisait la capitale Bagdad. Au moins une cinquantaine de personnes ont été tuées, selon les autorités.

Soucieux de faire retomber les passions et de prévenir une possible guerre civile, le président américain George W. Bush a appelé hier Abdul-Aziz al-Hakim, président du Conseil suprême pour la révolution islamique en Irak (CSRII, principal parti chiite) pour condamner l'attentat contre la mosquée Askariya et proposer d'aider à sa reconstruction.

Selon ses services, M. Al-Hakim a déclaré au chef de la Maison-Blanche que les autorités religieuses chiites, à commencer par le grand ayatollah Ali al-Sistani, faisaient tout leur possible pour ramener le calme. Toutefois, a-t-il observé, « l'Irak a besoin d'examiner sa situation sécuritaire et d'élaborer des plans semblables à ceux mis en oeuvre aux États-Unis après le 11 septembre ».

Dans un effort d'apaisement, des dignitaires chiites, proches de l'imam radical Moqtada al-Sadr mais aussi du chef religieux Jawad al-Khalisi, et sunnites, membres notamment de l'Association des oulémas musulmans, se sont entendus hier pour appeler à la fin des violences intercommunautaires

et condamner « ceux qui tentent par le truchement des médias d'inciter à la violence sectaire et à la guerre civile ».

Ces initiatives, couplées au renforcement des dispositifs de sécurité, n'ont pourtant pas empêché le bilan des violences de s'alourdir. Une cinquantaine de personnes, selon les autorités, ont été tuées hier, dont 13 appartenant à la même famille chiite massacrées par des hommes armés ayant fait irruption dans leur maison située en secteur ma-

Malgré les appels au calme des chefs religieux, les violences ont fait 51 morts hier, dont une famille de 13 chiïtes et 14 policiers trouvés dans trois voitures carbonisées.

ajoritairement sunnite d'une ville de province.

Les corps de 14 policiers ont par ailleurs été découverts près d'une mosquée sunnite dans le quartier de Chourta à majorité sunnite, dans le sud-est de Bagdad. Les corps ont été retrouvés dans trois voitures de police carbonisées.

Dans la ville sainte chiite de Kerbela, une voiture piégée en stationnement a explosé, faisant huit morts et 26 blessés, selon le ministère de l'Intérieur. Le gouverneur provincial, Aqil al-Khazali, a déclaré à l'Associated Press que l'attentat visait en fait les sanctuaires saints de l'imam Hussein, petit-fils du prophète Mahomet, et de

son demi-frère l'imam Abbas mais que les mesures de sécurité avaient empêché les terroristes de le mener à terme.

Par ailleurs, dans la région de Baqouba, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Bagdad, des hommes armés sont entrés dans la maison d'une famille chiite et ont abattu 13 personnes, selon la police. Cette tuerie a eu lieu dans la localité de Bouhriz, connue pour être un bastion de l'insurrection sunnite et qui était pourtant soumise aussi à couvre-feu.

À Bagdad même, une mosquée sunnite a été attaquée par des hommes en armes, tandis que les participants aux funérailles d'une journaliste d'Al-Arabiya, assassinée mercredi avec son équipe alors qu'elle couvrait l'attentat de Samarra, ont été la cible de tirs qui ont fait au moins trois morts et six blessés. Le cortège, qui comptait environ 150 personnes dont de nombreux journalistes, traversait le quartier d'Abou Ghraïb, en périphérie ouest de la capitale, selon un journaliste de la chaîne panarabe présent sur place.

Atouar Bahjat, de confession musulmane sunnite, avait couvert avec deux collègues l'attentat qui a en partie détruit le sanctuaire d'Askari. Elle a été assassinée avec eux en fin de journée après avoir fait plusieurs interventions à l'antenne depuis Samarra.

Le ministre irakien de l'Intérieur Bayan Jabr a annoncé hier une interdiction de circulation de tous les véhicules à Bagdad et ses faubourgs, pendant 24 heures à compter de 6 h ce matin. Cette mesure est destinée à tenter d'endiguer les violences.

Après le putsch raté, l'état d'urgence conduit à la répression aux Philippines

JIM GOMEZ
ASSOCIATED PRESS

MANILLE – Au lendemain de l'instauration de l'état d'urgence aux Philippines, sur fond de rumeurs de putsch, l'heure est à la répression. La police a interpellé hier

pulaire chassa du pouvoir le dictateur Ferdinand Marcos. Des commémorations qui ont du coup été annulées.

Ramos, un des artisans principaux de la chute de Marcos, était resté aux côtés de « GMA » lors de la crise qui la mena, l'année dernière, au bord de la destitution.

Le décret de l'état d'urgence choque même l'ex-président Fidel Ramos, pourtant principal allié de la présidente controversée, Gloria Arroyo.

au moins trois figures de l'opposition à la présidente, Gloria Macapagal Arroyo, et perquisitionné dans les locaux d'un journal.

Même le principal allié de M^{me} Arroyo, l'ancien président Fidel Ramos, s'est dit « consterné » par la déclaration de l'état d'urgence, alors que les Philippines devaient célébrer le retour de la démocratie, il y a 20 ans, lorsque le soulèvement po-

Mais aujourd'hui, jugeant excessive et injustifiée la déclaration de l'état d'urgence, il accuse la présidente d'avoir « tué l'esprit » de cette révolte populaire, et d'employer les mêmes méthodes que le dictateur déchu, qui avait imposé la loi martiale au pays.

Gloria Macapagal Arroyo, qui a fait face à deux tentatives de coup d'État et à nombre d'autres crises en cinq ans d'une gestion

tumultueuse, a décrété l'état d'urgence après l'annonce par la hiérarchie militaire qu'un putsch avait été déjoué : des soldats mécontents auraient décidé de joindre les rangs des manifestations visant à la pousser à la démission.

Hier à l'aube, la police a fait irruption dans les bureaux du *Daily Tribune*, l'un des plus critiques envers la présidente, confisquant du matériel et des journaux prêts à être distribués. Des policiers ont été postés en faction devant l'entrée, mais l'éditeur Nino Cacho Olivarez ne savait pas si les bureaux allaient être fermés. Un raid condamné par le syndicat des journalistes dans les « termes les plus vifs ».

Par ailleurs, Crispin Beltran, élu du parti de gauche Anakpawis, a été interpellé pour interrogatoire, ainsi que deux généraux retraités de la police, Ramon Montano et Rex Piad. Vendredi déjà, 25 personnes avaient été arrêtées, y compris le très respecté analyste politique Randy David, qui a appelé Arroyo à démissionner.

Trop, c'est trop!

Dix-neuf prêtres expriment leur désaccord devant deux interventions ecclésiales portant sur le mariage civil des conjoints de même sexe et sur l'accès à la prêtrise

Sous forme de lettre ouverte aux évêques du Québec, le texte suivant est co-signé par les prêtres André Anctil, José V. Arruda, Jean-Pierre Langlois, Claude Lefebvre, Claude Lussier (diocèse de Montréal) ; Éric Généreux, Raymond Gravel, Bernard Houle, Pierre-Gervais Majeau, Guylain Prince, Claude Ritchie (diocèse de Joliette) ; Jean-Yves Cédilot, Jocelyn Jobin, Alain Léonard, Lucien Lemieux (diocèse de Saint-Jean-Longueuil) ; Benoît Fortin, Michel Lacroix, Claude St-Laurent (diocèse de Gatineau) ; et Jacques Pelletier (diocèse de Gaspé).

Deux interventions ecclésiales récentes ont porté sur les personnes d'orientation homosexuelle : l'une concernait le mariage civil des conjoints de même sexe ici au Canada, l'autre traitait de l'accès à la prêtrise et venait du Vatican. Dans le premier cas, il s'agissait du mémoire de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) auprès du Comité législatif chargé du projet de loi C-38 ; l'autre document émanait de la Congrégation pour l'éducation catholique à Rome. Dans les deux cas, l'attitude globale qu'on y manifestait ainsi que l'argumentation qui y était déployée soulèvent chez nous — comme chez bien d'autres — perplexité et désaccord.

Perplexes devant l'attitude négative

Le concile Vatican II a mis en lumière une donnée fondamentale: l'Église aime le monde. Elle l'accueille avec ses richesses et ses misères. Elle se montre disposée à l'accompagner dans sa marche. Elle souhaite et désire contribuer à la vie des sociétés qui en font partie, et elle s'attend également à s'enrichir à leur contact.

Dans la présentation du mémoire au Comité législatif sur le mariage gai, quelle différence d'attitude ! Vous semblez donner un cours de droit et d'anthropologie à nos représentants politiques. Vous dénoncez le piètre état du mariage au pays et vous annoncez une dégradation encore plus grande si le projet C-38 devenait loi. Vous nous faites malheureusement penser à ces « prophètes de malheur » évoqués jadis par Jean XXIII à l'ouverture du concile.

Comme on se sent loin de la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps ! On pouvait y lire : « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps (...) sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. »

Quant à la compassion qui imprégnait toute la démarche de Jésus sur terre, y a-t-il là quelque trace ? Pas un paragraphe, pas une phrase dans votre mémoire qui prenne en compte la discrimination historique exercée à l'endroit des personnes homosexuelles, et la tragédie de leur exclusion sociale ou ecclésiale ressentie profondément par un grand nombre d'entre elles. C'est pourtant dans cette souffrance humaine que s'enracine toute la quête de reconnaissance sociale du mouvement gai dans ses multiples expressions. N'y a-t-il pas là de quoi être perplexes ?

C'est la même attitude qui se retrouve dans l'Instruction de la Congrégation romaine à propos de l'admissibilité aux ordres sacrés des homosexuels. Pourtant, Timothy Radcliffe, l'ancien Maître des Dominicains, affirmait récemment à propos de ce document, selon ce que rapporte *The Tablet* (27 novembre 2005) : « Je n'ai aucun doute que Dieu appelle des homosexuels au sacrement de l'Ordre ; et il s'en trouve que je range parmi les prêtres les plus engagés et les plus impressionnants que j'aie



PHOTO TONY GENTILE, REUTERS©

Le pape Benoît XVI.

Nous ne voulons surtout pas revenir au XIX^e siècle : l'ultramontanisme a fait son temps ! La dissidence responsable est possible en Église.

connus. Et nous pouvons présumer que Dieu continuera d'appeler des homosexuels autant que des hétérosexuels à la prêtrise parce que l'Église a besoin des qualités des deux. »

Il en conclut : « Nous devrions nous montrer plus soucieux de ceux que nos séminaristes pourraient être enclins à détester plutôt que de ceux qu'ils aiment. Le racisme, la misogynie et l'homophobie sont autant de signes qu'une personne pourrait ne pas être un bon modèle du Christ. »

En désaccord avec l'argumentation

Toute l'argumentation sous-jacente à ces textes ne nous convainc pas. On y parle de « loi naturelle » comme s'il s'agissait d'une donnée aussi immuable qu'évidente. Pour notre part, nous considérons que l'être humain n'a jamais fini de chercher et de découvrir sa « vraie » nature. Il n'y a de saisie de la condition humaine que par le biais d'une culture précise qui ne cesse d'évoluer dans le temps. Ainsi, ce qui était « naturel » dans une civilisation et à une époque passées peut apparaître inacceptable maintenant. Bien sûr, il s'agit d'une évolution qui s'échelonne sur beaucoup de temps, et il faut en parler en terme de siècles plutôt que d'années. Prenons un exemple : l'esclavage a perduré comme naturel, même dans l'Église, pendant des siècles, alors qu'il nous apparaît aujourd'hui « contre nature ».

La responsabilité de la recherche et de la définition de la loi naturelle incombe à tout le monde puisqu'il s'agit de la condition commune à l'humanité. L'Église peut puiser à des sources d'inspiration de grande

valeur, dont certaines lui sont propres. Mais elle est solidaire de toute l'humanité et fait partie de ce monde. Se pourrait-il qu'elle détienne seule toutes les clés qui ouvrent les portes de l'aventure humaine authentique ? Aurait-elle nécessairement le dernier mot sur les mystères de la vie politique, sociale, familiale, sexuelle ?... Est-ce qu'elle détiendrait « toute la vérité » sur l'être humain ? L'histoire et le sens commun démontrent le contraire. En ces matières, l'enseignement officiel de l'Église s'est plus d'une fois avéré erroné.

Nous souhaitons qu'en ce domaine l'Église tout entière se considère partie prenante de l'aventure humaine. Qu'elle soit elle-même, avec ses richesses propres et ses limites, sans complexe mais sans prétention indue face à « la » vérité. Qu'elle soit solidaire et confiante ! Il nous semble que c'est dans cet état d'esprit et dans ces dispositions de cœur que Jean XXIII et le concile Vatican II invitaient le Peuple de Dieu à s'ouvrir aux « signes des temps ».

Tout le monde est concerné

Pourquoi empruntons-nous la voie de l'opinion publique ? Premièrement, nous voulons dire à haute voix aux nombreux chrétiens et chrétiennes du pays qui refusent l'approche et le langage des autorités ecclésiales : « Vous n'êtes pas moins chrétiens pour autant ! » Selon nous, l'essentiel de la foi chrétienne ne se trouve pas en cause dans ce débat. Votre dissidence ne fait pas de vous des excommuniés. Puisiez-vous ne pas vous exclure vous-mêmes !

Deuxièmement, nous souhaitons un dia-

logue d'Église sur toutes les questions concernant l'homosexualité. Ce dialogue n'est malheureusement pas pratique courante au sein de nos Églises, surtout lorsqu'on pressent des divergences de vues. Et principalement quand Rome s'est déjà exprimé sur le sujet. Nous souhaitons que des chrétiens se mettent à l'écoute de l'expérience de vie de leurs frères et soeurs homosexuels. Que ce soit dans les communautés locales comme au sein des instances de consultation plus larges, avec leurs évêques. Nous espérons que nos évêques se parlent entre eux là-dessus et ouvrent le débat dans leurs Églises respectives. Nous espérons aussi que des théologiens et des théologiennes soient mis à contribution dans ces échanges. Rencontres formelles ou informelles, annoncées ou discrètes, larges ou restreintes : cela importe peu. Le plus important, c'est que soit suscité un débat libre, une prise de parole ouverte et authentique.

Quant à nous, nous avons pris le temps de nous rencontrer avec des témoins de la réalité homosexuelle dans l'Église et nous avons décidé de rendre publique cette première réaction. Le Forum André Naud s'étend déjà et nos sujets d'intervention s'allongent. Nous crions publiquement notre désir de réaliser le grand projet d'évangélisation que fut le concile Vatican II. Nous ne voulons surtout pas revenir au XIX^e siècle : l'ultramontanisme a fait son temps ! La dissidence responsable est possible en Église. Nous voulons user de ce droit, car nous aimons l'Église du Christ et nous espérons en la réalisation de sa mission dans le monde de ce temps.

Un mauvais chemin

Il ne faudrait pas briser l'une des pierres angulaires de la démocratie, soit la liberté de choisir le candidat que la population veut vraiment, peu importe son sexe, son ethnïe, sa religion

GUILLAUME MAROIS
Résident de Boucherville, l'auteur est étudiant en démographie.

Madame Louise Beaudoin,

Après avoir lu votre texte paru le samedi 18 février 2006, intitulé « Un long chemin », je n'ai pu m'empêcher de réfléchir un long moment à la portée de vos propos. Bien entendu, en tant qu'ardente féministe, vous dites défendre une cause noble, soit l'égalité entre les sexes dans le monde et je ne peux qu'être d'accord.

Mais il y a tout de même une li-

mite à ne pas franchir. Réalisez-vous la teneur de ce que vous proposez ? Vous souhaitez vraiment « imposer » une femme à la vie politique ? Si la situation est comme vous l'avez décrite au Canada, êtes-vous certaine que c'est par discrimination envers les femmes ? Oui, vous avez raison, seulement 20 % des élus sont de sexe féminin, ce qui semble peu. Mais avez-vous pensé que, s'il en est ainsi, c'est peut-être simplement parce qu'il y a moins de femmes que d'hommes qui désirent devenir député, comme il y a moins de femmes que d'hommes qui écoutent le hockey ou aiment la biè-

re ? À partir de cette hypothèse, dont vous ne dites mot, peut-on vraiment parler d'injustice ? Vous vous contentez de réagir à un simple constat sans essayer de comprendre pourquoi il en est ainsi.

Malgré ça, vous proposez quand même de briser l'une des pierres angulaires de la démocratie, soit la liberté de choisir le candidat que la population veut vraiment, peu importe son sexe, son ethnïe, sa religion, etc. C'est aberrant ! Oui, il y a encore du chemin à faire pour l'égalité des sexes, mais de nos jours, ce ne sont plus les femmes qui sont discriminées. La situation est inversée. Vous êtes

vraiment déconnectée de la réalité si vous pensez le contraire et j'espère que le gros bon sens de la population rejettera votre idée d'une loi qui obligerait la population à voter pour une femme.

En suivant votre logique, nous pourrions énumérer un nombre considérable de situations où les hommes sont grandement défavorisés. Tiens en voilà une : l'espérance de vie des hommes au Canada est de quatre ans inférieure à celle des femmes. Vite, offrons moins de soins de santé aux femmes pour qu'il y ait égalité ! Cela doit vous sembler absurde, mais c'est là votre logique : plutôt que

d'essayer de voir pourquoi les hommes vivent moins longtemps (par exemple, ils ont plus d'accidents, mangent moins bien, etc.), attaquons-nous directement au résultat pour que la situation semble statistiquement équitable !

Sérieusement, si vous tenez tant à aider la situation des femmes, allez là où il y a besoin, soit dans certains pays musulmans où les femmes, comme vous l'avez mentionné, sont parfois totalement absentes de la vie politique. Au Québec, les femmes peuvent désormais atteindre leur plein potentiel d'épanouissement et les statistiques sociales le prouvent.

ÉDITORIAL

Le mal de l'air



ARIANE KROL

Beaucoup de choses ont changé dans les aéroports depuis le 11 septembre 2001. En particulier la fouille des bagages et des passagers.

La file est longue et les instructions, souvent contradictoires. Faut-il mettre ses effets personnels sur le tapis roulant ou attendre qu'on vous le demande ? Enlever sa ceinture même si elle ne fait pas sonner le détecteur de métal ? Laisser l'agent fouiller votre sac ou sortir votre ordinateur vous-même ? Pourquoi un objet jugé inoffensif dans un aéroport est-il confisqué dans un autre ?

S'il vous arrive d'être exaspéré, sachez que vous n'êtes pas seul.

Les agents de contrôle rencontrent de plus en plus de passagers qui les agressent verbalement ou physiquement.

Les agents de contrôle rencontrent de plus en plus de passagers indisciplinés qui les agressent verbalement, parfois même physiquement. Plusieurs se plaignent aussi de la confusion qui règne entre les différentes directives qu'on leur demande d'appliquer.

Ces informations, tirées d'un rapport de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) rendu public la semaine dernière, aident à comprendre pourquoi cette compo-

sante essentielle de la sécurité aérienne est devenue si pénible.

Les attentats du World Trade Center nous ont fait réaliser la nécessité d'interdire certains objets dans la cabine passagers. Cette prudence est toujours de mise, mais notre perception du danger s'est émoussée. Pour beaucoup de voyageurs, la fouille n'est qu'un embêtement de plus dans cette désagréable expérience qu'est le transport aérien. Cela fera quatre ans en avril que l'ACSTA est devenue responsable de ce service. Il est temps de faire des ajustements.

La tâche n'est pas facile, car les 4000 agents de contrôle canadiens ne travaillent pas pour le gouvernement fédéral, mais pour 13 firmes de sécurité que l'ACSTA a engagées comme sous-traitants. L'organisme veut créer un site intranet pour répondre aux questions des agents et poser des affiches dans les aéroports pour rappeler aux passagers de respecter leur travail. C'est un pas dans la bonne direction, mais il faut aller plus loin.

La menace terroriste est une affaire sérieuse, c'est vrai. Mais ce n'est pas une raison pour traiter les voyageurs comme des criminels. Beaucoup d'agents sont courtois et aimables, mais plusieurs semblent se faire un devoir d'adopter une attitude cassante et répressive. S'il est inadmissible qu'un passager insulte un agent ou lui crache au visage comme cela a été rapporté, il n'est pas plus acceptable que les passagers soient triés comme du bétail et se fassent rabrouer pour avoir posé leur sac sur le tapis roulant. Si l'ACSTA veut améliorer le comportement du public à l'égard des agents, elle doit aussi rappeler à ceux-ci que c'est avec le public, et non avec des bagages, qu'il travaillent.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Spectacle désolant

Le matin, pour me rendre au train de banlieue, à la gare de l'Île Bi-gras, à Laval, je n'ai que 10 minutes de marche à faire. Par beau temps, c'est un pur plaisir dans un paysage bucolique ; mais lors des journées de pluie, de neige, de verglas et avec de la gadoue, là c'est l'enfer pur et simple. Lors de ces journées-là, il est désolant de constater la barbarie des automobilistes. Je pense que plusieurs d'entre eux prennent un malin plaisir à nous éclabousser. Aucun civisme de leur part. Quant à moi, cela m'importe peu, car j'ai compris, dès les premiers temps, que les manteaux longs s'imposaient. Pourtant, ce matin du 17 février, j'ai été témoin d'un spectacle désolant.

À l'heure où je me rends au train, vers 8h, il y a des enfants qui marchent vers leur école. Pour la deuxième fois cette semaine, je me suis fait éclabousser par la même conductrice au volant de son véhicule Honda noir. Mais où je fus outrée, c'est de voir cette fillette de 7, 8 ans, subir le même sort que moi. Cette pauvre chouette portait un pantalon rose et s'est fait asperger tant avec de l'eau et de la gadoue sur son pantalon, sur la figure et jusque sur ses lunettes. J'ai pris quelques minutes pour la réconforter tellement c'était un spectacle désolant de la voir ainsi. Je n'ai qu'une question : où sont donc passées les bonnes manières de ces automobilistes ? Le civisme, la courtoisie et le respect existent encore dans le monde où je vis.

Thérèse Morin
Laval

Un gros lot d'un milliard

Le site actuel du Casino de Montréal est l'un des plus beaux parcs de la région et ses bâtiments, en plein milieu de notre majestueux fleuve, n'ont d'égal dans aucun pays au monde. Pour déménager le Casino de Montréal, on s'apprête à investir 800 millions de dollars. Dépenses totalement inutiles, surtout lorsqu'on pense à des domaines aussi importants que ceux de l'éducation, les services de santé, le transport public, etc., qui manquent grandement de financement. Par ailleurs, l'eau de notre fleuve est de plus en plus apte à la baignade. Voilà un autre secteur où l'on pourrait investir une partie du milliard pour aménager des plages tout autour de l'île. Cet investissement serait rentable à plus d'un titre dont celui de créer des espaces récréatifs servant à toute la population, qui pourrait se mettre en forme en faisant des baignades agréables et rafraîchissantes. On peut investir dans autre chose que des bâtiments de béton et de verre.

Gilles Maurice Pépin

Conducteur de tramway

Quel merveilleux projet que celui de redonner des tramways à Montréal. Juillet 1950, je viens visiter un oncle à Montréal sur le boulevard Rosemont entre Molson et 1^{re} avenue. Son locataire, monsieur Tremblay est conducteur de tramway sur la ligne Rosemont, de la Place d'Armes à la 26^e avenue. Je surveille le numéro de son tramway. Je monte à bord en direction de la 26^e avenue. Arrivé à la 25^e avenue on traverse le boulevard Rosemont et on monte la 25^e jusqu'à Bellechasse. Une fois tourné sur Bellechasse, monsieur Tremblay me remet la conduite du tramway qui consistait à actionner la manivelle pour avancer et le petit bras pour freiner. J'ai tourné sur la 26^e avenue pour descendre jusqu'au boulevard Rosemont. Monsieur Tremblay a repris la conduite de son tramway. Quel précieux souvenir que cette petite expérience de quelques minutes à la conduite d'un tramway pour un enfant de 11 ans.

Jean-Paul Jacques
Saint-Antoine-sur-Richelieu

Grâce aux filles, le Canada obtient sa meilleure récolte de médailles aux Jeux d'hiver...



Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

D'UN CANADA À L'AUTRE

Autres temps

L'innovation au sein du système public de soins de santé est nécessaire et bienvenue

SATYA DAS
ET KEN CHAPMAN
Les auteurs dirigent Cambridge Strategies Inc., groupe-conseil en politique publique établi en Alberta.

Quelle différence appréciable et bienvenue peut faire un nouveau premier ministre ! En 2004, Paul Martin avait utilisé le spectre d'une privatisation massive des soins de santé en Alberta pour faire peur aux électeurs et remporter la victoire aux élections.

Par contraste, Stephen Harper a promis de maintenir les principes de la Loi canadienne sur la santé tout en accueillant des innovations au sein du système.

Lorsque Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta, a annoncé les réformes de « la troisième voie » vouées à trouver un moyen terme entre le système public de soins de santé et la prestation de services par le secteur privé, certains observateurs y ont vu la confirmation d'un « programme caché » en vue de la privatisation, programme qui aurait été tenu secret durant la campagne électorale.

Il en a été ainsi jusqu'à ce que Jean Charest, premier ministre du Québec, dévoile ses réformes en matière de santé, initiatives qui, selon les autorités albertaines, sont remarquablement semblables dans leur esprit, si ce n'est dans les détails, à la direction que les réformes en soins de santé en Alberta sont susceptibles de prendre.

Comme l'ont parfaitement saisi MM. Charest et Klein, les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé — complet, universel, transférable, relevant de l'administration publique, accessible — ne sont pas du tout menacés par la réalité bien établie d'entrepreneurs privés fournissant des services de concert avec un système du secteur public à payeur unique.

En fait, chaque médecin au Canada (à l'exception de ceux qui

ont choisi d'être salariés, comme le groupe d'élite des praticiens ultra-spécialistes en Alberta, par exemple) est un entrepreneur privé à qui les gouvernements achètent des services médicaux selon un tarif d'honoraires convenu d'avance. En vertu de la loi, il n'y a pas de différence entre un médecin qui présente à l'État une facture pour des services assurés et vingt médecins pratiquant sous un même toit et fournissant un ensemble de services, y compris de la chirurgie, et qui facturent l'assureur public bénéficiant d'un contrat avec la province. La vraie question est de savoir si les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé sont respectés et si les médecins y adhèrent.

Du point de vue des patients, le visage odieux et inacceptable de la privatisation s'afficherait s'il y

En 2004, Paul Martin avait utilisé le spectre d'une privatisation massive des soins de santé en Alberta pour faire peur aux électeurs et remporter la victoire aux élections.

avait une longue liste d'attente pour des services médicaux assurés entre 9 heures et 17 heures dans le système public, mais que le même service serait fourni immédiatement à un coût additionnel entre 17 heures et 21 heures dans un cabinet privé.

Arrangements parallèles

Il existe des arrangements parallèles à l'heure actuelle pour fournir des services médicaux. On note par exemple les plans d'indemnisation des accidentés du travail, qui ont pour habitude d'acheter des services hors du système public de soins de santé à des médecins qui peuvent éga-

lement oeuvrer dans le système public. Il arrive souvent que des chirurgiens plasticiens fournissent des services non assurés à des patients du secteur privé même si ces praticiens travaillent dans le système public.

Le résultat final et le plus important est sans conteste les meilleurs soins possibles dans le cadre d'un système qui respecte l'esprit et la lettre de toute la Loi canadienne sur la santé. Grâce à la décision Chaoulli, c'est l'accessibilité qui est mise en lumière. Mais cette décision soulève la question de savoir ce qu'il nous faudrait adapter au chapitre de l'intégralité et de l'universalité des soins pour maintenir notre système, en particulier dans la perspective des demandes que l'on anticipe de la part des baby-boomers vieillissants.

À cet égard, la soi-disant privatisation en Alberta emprunte de nouvelles directions intéressantes susceptibles de séduire le Québec. Un projet pilote auquel participent 500 patients a déjà démontré jusqu'à présent que le temps d'attente pour un remplacement de la hanche et du genou peut être ramené à environ quatre semaines en coordonnant les horaires et les services de tous les professionnels impliqués et cela au sein du système public. L'Alberta prévoit étendre cette approche à d'autres files d'attente dans le système. La province est à construire à Edmonton un centre de diagnostic et de traitement de

type clinique Mayo, relevant entièrement du système public, qui servira de point d'entrée unique de service aux patients. Lorsque les patients se présentent pour l'évaluation de leur cas, tous les spécialistes dont ils peuvent avoir besoin se trouvent sur place et des horaires flexibles leur permettent de répondre aux besoins des patients cette même journée. Idéalement, lorsque les patients sortiront de la clinique, ils auront une idée précise du moment où ils recevront leur traitement et comment celui-ci sera administré. Ces innovations améliorent l'accès et réduisent les coûts.

L'innovation au sein du système public de soins de santé est nécessaire et bienvenue. Les premiers ministres Charest et Klein s'engagent dans des expériences qui peuvent rendre notre système public efficace, abordable et viable pour des générations à venir.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
satya@cambridgestrategies.com

À VOTRE TOUR



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Jean-Philippe Baril Guérard a trouvé sa voie ou est-ce le contraire ?

Le bonheur...

LETTRE DE LA SEMAINE

JEAN-PHILIPPE BARIL GUÉRARD
L'auteur réside à Saint-Hyacinthe.

J'ai commencé le théâtre vers mes 12 ans, à l'école secondaire, et j'en suis immédiatement tombé amoureux, au point de souhaiter en faire mon métier. Mais je n'en ai pas parlé à mes parents aussitôt, peut-être pour leur éviter une crise de nerfs. J'ai tout de même été encouragé à continuer à jouer, à tout le moins en guise de passe-temps. Mon penchant artistique a également fini par faire des petits : vers mes 15 ans, j'ai commencé à écrire des nouvelles, dont la toute première a été publiée dans un recueil. Plus tard, je commencerais à écrire pour le théâtre.

À mon inscription au cégep, je me suis dirigé vers les sciences, surtout par dépit, mais je tenais tout de même à passer l'audition pour le programme d'interprétation théâtrale de l'École de théâtre du cégep de Saint-Hyacinthe, histoire de me prouver que je ne possédais pas assez de talent pour y entrer, que je ne gaspillerais pas de talent. Deux semaines plus tard, surprise : j'apprenais que j'étais admis. Fait surprenant, tout de même, n'ayant pas recouru aux services d'un (souvent très coûteux) *coach* professionnel pour l'audition. Bref, il semblait qu'il était soit très facile d'être ad-

mis en interprétation, ou alors j'étais plus talentueux que je ne le croyais.

Deux mois plus tard, en avril, le Centre des arts Rita-Lafontaine annonçait qu'il recherchait un candidat pour jouer dans son théâtre d'été. Naïvement, j'ai tenté ma chance, me croyant inapte pour le rôle, d'apparence trop vieille peut-être, ou trop inexpérimenté, mais finalement, il semblait que je me sous-estimais encore : quelques jours après mon audition, je recevais un appel. J'avais le rôle. Je passerais donc l'été dans un théâtre d'été à jouer avec Rita Lafontaine.

Entre une poignée de main à Miou Miou (à qui j'ai naïvement demandé « et vous faites quoi, vous ? ») et la lecture de critiques très positives, je flottais.

J'ai cru rêver pendant longtemps ; d'ailleurs, j'ai encore de la difficulté à y croire. Entre une poignée de main à Miou Miou (à qui j'ai naïvement demandé « et vous faites quoi, vous ? ») et la lecture de critiques très positives, je flottais. Et comme si ce n'était pas assez, on m'a rappelé pendant l'automne pour rejouer la pièce au moins de décembre. Au Rideau Vert. Ma première pièce à Montréal. Moi qui m'étais toujours dit que c'était un endroit sympathique, un en-

droit où je voudrais jouer, un jour, un jour probablement lointain, j'étais estomaqué, quoique enchanté, bien évidemment.

En août, j'ai entamé les cours à l'École de théâtre. Comme si mon expérience estivale n'avait pas suffi, la rentrée m'a à nouveau confirmé que j'avais trouvé ma voie. L'école elle-même est géniale, et je me considère particulièrement choyé de passer mes journées entouré de gens qui partagent mon ambition, celle de jouer comme d'autres passent le courrier ou réparent des voitures. Enfin, pas exactement, mais tout de même...

J'écris encore beaucoup ; rencontrer des gens du milieu m'a motivé à redoubler d'efforts sur mon écriture et permis de comprendre un peu mieux la production théâtrale. J'ai terminé la longue écriture d'une pièce en octobre, une pièce qui a marqué pour moi un tournant dans mon écriture. Je croise les doigts pour obtenir une production, quoique si rien ne vient, je n'attendrai après personne, je trouverai bien moyen de porter ma vision sur scène, moins efficacement et à plus petite échelle peut-être, mais au pire, ça ne sera qu'un début. Et au mieux... je n'ose plus vraiment m'imaginer le mieux, après tout le bonheur concentré qui m'est tombé dessus. Même mon imagination a des limites, du haut de mes 17 ans.

À titre d'auteur de la lettre primée de la semaine, M. Baril Guérard recevra une copie laminée de cette page.

Imitons le Manchot empereur

RENÉE LEMIEUX
L'auteure est une Montréalaise.

Tout a commencé par une simple question de survie budgétaire. Pour joindre les deux bouts nous avons pris la décision de ne pas acheter de voiture et de nous débrouiller avec ces deux appendices mobiles qui s'allongent jusqu'à nos pieds et qui, sans même s'en douter, nous ont permis de franchir bien des kilomètres.

Quelques années et milliers de dollars d'économie plus tard nous avons réévalué la situation pour nous rendre compte que nous n'avions pas manqué grand-chose, évité beaucoup de tracas et que, somme toute, tout ce dont nous avions réellement besoin se trouvait facilement à l'intérieur d'un rayon de cinq kilomètres. Nous avons aussi acquis la certitude et la fierté de contribuer chaque jour au développement de notre quartier par nos habitudes d'achats locaux. Notre fille suit la cadence et se sert allègrement de ses petites jambes pour parcourir matin et soir le kilomètre qui nous sépare de sa garderie.

Oui, l'achat local est sans doute plus coûteux. Oui, ce n'est vraiment pas drôle, par une journée de pluie diluvienne de janvier, de se retrouver coincé dans un autobus bondé et de tenter par tous les moyens de demeurer en équilibre, même précaire. Mais ces obstacles prennent aujourd'hui un tout autre sens à mes yeux. À la limite, je suis heureuse de les surmonter quand je constate tout l'impact de nos habitudes de consommation sur notre environnement, tant pour leurs incidences sur les changements climatiques que pour bien d'autres aspects.

Une invitation

Vers le début mars le manchot empereur va entreprendre une marche de 20 jours et un jeûne de plusieurs mois pour assurer la pérennité de son espèce. Il se déplacera au coeur de l'hiver antarctique, à plusieurs kilomètres de sa source de nourriture afin d'atteindre un lieu sûr pour se reproduire et élever ses petits. Chacun de ses pas est un geste de courage et de reconnaissance pour saluer ce qui est plus grand que lui, la survie des espèces, la biodiversité. Même avec une cervelle d'oiseau il en devine toute l'importance.

Alors je me disais : pourquoi ne pas l'accompagner ? Les divers moyens de faire un tout petit pas en avant sont, avec un minimum de bonne volonté, accessibles à tous. Ne serait-ce que par l'amorce d'une réflexion, au sein de notre foyer, sur nos habitudes de consommation de biens et d'énergies. Qui veut bien se joindre aux marcheurs et faire un pas de plus vers une attitude plus responsable de consommateur (achat local, utiliser des moyens de transport plus respectueux de l'environnement ne serait-ce qu'une journée par semaine) ?

Je vous lance cette invitation toute simple dans un esprit démocratique, solidaire et constructif.

Quelque chose me dit que le mois de mars sera exceptionnellement doux cette année. Quelque chose me dit qu'il sera particulièrement invitant pour aller faire une petite marche, ne serait-ce que pour se rendre au club vidéo du coin pour emprunter le film *La Marche de l'empereur*.

Faut-il espérer?

BIBIANE BEAUREGARD
L'auteure est une ex-enseignante de Longueuil.

Je suis allée à l'école des « bonnes soeurs » dans le Québec rural des années 50 et 60. J'adorais le français et l'apprentissage des règles de grammaire de même que la rédaction de textes. Cela me procurait des moments de grâce dont je me souviens encore.

Il est vrai que j'attendais de mes soeurs enseignantes un sourire, de l'affection, un peu plus de légèreté d'être et d'humour. Elles en étaient dépourvues, les pauvres. Nous apprenions dans la douleur, les larmes parfois et les paroles humiliantes étaient notre lot quotidien. Autre époque !

Au cégep, cet enseignement, ce savoir acquis pour la vie — malgré ses lacunes — m'ont par la suite permis de m'initier à la philosophie, à la sociologie et aux autres disciplines des sciences humaines. Je me demande comment j'aurais pu m'en sortir... si je n'avais pas déjà su lire, écrire, rédiger correctement.

Que s'est-il passé pour que les vieux (vieilles) doivent corriger — je l'ai moi-même fait — l'orthographe et la syntaxe de leurs jeunes collègues enseignants fougueux, passionnés d'informatique et de toute nouvelle pédagogie farfelue se pointant à l'horizon ?

L'appauvrissement de la qualité du français chez les jeunes enseignants est une triste réalité avec laquelle il faudra vivre, mais pour combien de temps ? Les réformes successives des 40 dernières années y sont-elles pour quelque chose ? La complexité de la langue française écrite est-elle devenue inaccessible au cerveau moderne carburant à l'efficacité au détriment de l'effort soutenu, courageux et patient ?

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

